

**COPIE CERTIFIEE  
CONFORME**

DGFIP N° 2052 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

(3)

**COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

Désignation de l'entreprise : <b>SAS SOGIPA</b>		Exercice N				Néant <input type="checkbox"/> *
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB		FC	
	Production vendue	FD	FE		FF	
		FG	FH		FI	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK		FL	
	Production stockée *				FM	
	Production immobilisée *				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)				FP	2 724 6 759
	Autres produits (1) (11)				FQ	2 887
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>				FR	<b>2 726 7 646</b>
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS	
	Variation de stock (marchandises )*				FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	11 315 10 891
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	623 1 412
	Salaires et traitements *				FY	4 320 4 320
	Charges sociales (10)				FZ	3 400 3 572
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *		GA	2 192 7 445
			- dotations aux provisions		GB	
	Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)				GE	4 7
	<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>				GF	<b>21 854 27 646</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>					GG	<b>(19 128) (20 000)</b>
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	39 998 20 000
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	28 762 4 387
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Définitions positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
	<b>Total des produits financiers (V)</b>				GP	<b>68 759 24 387</b>
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	10 137 3 785
	Définitions négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
<b>Total des charges financières (VI)</b>					GU	<b>10 137 99 751</b>
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>					GV	<b>58 622 (75 363)</b>
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>					GW	<b>39 494 (95 363)</b>

(RENOVIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMpte de résultat de l'exercice (Suite)

Désignation de l'entreprise <u>SAS SOGIPA</u>			Néant <input type="checkbox"/>
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>			HI
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>			HL 71 485 32 033
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>			HM 31 991 127 396
<b>5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)</b>			HN 39 494 (95 363)
RENOVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
	- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinque D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1 2 724 6 759	
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6	A6	
	dont cotisations facultatives Madelin A7	A7	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

## 2053 - Détail des produits et charges exceptionnels au 30/09/2023

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Totalisation		

## 2053 - Détail des produits et charges sur ex. antérieurs au 30/09/2023

Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Charges antérieures	Produits antérieurs
Totalisation		

**COPIE CERTIFIÉE  
CONFORME**

DGFiP N° 2050 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du code général des impôts)

(1) **BILAN - ACTIF**

Désignation de l'entreprise : <b>SAS SOGIPA</b>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <input type="checkbox"/> 12					
Adresse de l'entreprise : <b>Chemin de saint just chevri</b>		Durée de l'exercice précédent * <input type="checkbox"/> 12					
Numéro SIRET * <b>3 3 8 8 2 2 9 9 2 0 0 0 1 6</b>		Néant <input type="checkbox"/> *					
		Exercice N. clos le, <b>30092023</b>					
		N-1 <b>30092022</b>					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
			Net 3				
			Net 4				
<b>Capital souscrit non appelé (I)</b>							
<b>ACTIF IMMOBILISE *</b>	Frais d'établissement *	AA					
	Frais de développement*	AB	AC				
	Concessions, brevets et droits similaires	CX	CQ				
	Fonds commercial (1)	AF	AG				
	Autres immobilisations incorporelles	AH	AI				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Terrains	AL	AM				
	Constructions	AN	AC				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AP	AC				
	Autres immobilisations corporelles	AR	AS				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		AT	37 224	AU	37 224		2 192
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	308 624	CV	308 624	308 624	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD	1 000 000	BE	95 966	904 034	904 034
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières *	BH		BI			
	<b>TOTAL (II)</b>	<b>BJ</b>	<b>1 345 847</b>	<b>BK</b>	<b>133 189</b>	<b>1 212 658</b>	<b>1 214 850</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	Clients et comptes rattachés (3) *	BX		BY			
	Autres créances (3)	BZ	72 676	CA		72 676	137 984
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE			
<b>DIVERS</b>	Disponibilités	CF	1 829 181	CG		1 829 181	1 978 836
	Charges constatées d'avance (3) *	CH		CI			
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>1 901 857</b>	<b>CK</b>		<b>1 901 857</b>	<b>2 116 821</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b>	<b>CO</b>	<b>3 247 705</b>	<b>1A</b>	<b>133 189</b>	<b>3 114 515</b>	<b>3 331 671</b>
	Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an : CR	
	Clause de réserve de propriété: * Immobili- sations :		Stocks :			Créances :	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2023

Désignation de l'entreprise <b>SAS SOGIPA</b>			Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N	Exercice N-1
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : ..... 95 000 .....	DA	95 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK )	DC	
	Réserve légale (3)	DD	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1 )	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ )	DG	2 760 434
	Report à nouveau	DH	
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b> (bénéfice ou perte)	DI	39 494
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
		DL	2 904 928
			3 065 434
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
		DO	
Provisions pour risques et charges		DP	
	Provisions pour risques	DQ	
	Provisions pour charges	DR	
		DS	
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DT	
	Autres emprunts obligataires	DU	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DV	140 747
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI )	DW	257 009
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DX	4 032
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DY	4 850
	Dettes fiscales et sociales	DZ	64 808
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	EA	4 377
	Autres dettes	EB	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EC	209 587
			266 237
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED	
		EE	3 114 515
			3 331 671
<b>RENOVIS</b>	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)}	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	209 587
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	266 237

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

# SOGIPA

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 95 000 Euros  
Siège social : 35 Chemin de Saint-Just - 38200 VIENNE  
338 822 992 RCS VIENNE

\* \* \* \*

## PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 25 MARS 2024

\* \* \* \*

### EXTRAIT

#### DEUXIEME DECISION

L'Associé unique,

Sur proposition du Président, décide de distribuer l'intégralité du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2023, soit un **bénéfice de 39 494,30** Euros et de prélever une somme complémentaire de CENT SOIXANTE MILLE CINQ CENT CINQ Euros et SOIXANTE DIX Centimes (160 505,70) sur le compte « Autres réserves », pour distribuer une somme globale de DEUX CENT MILLE (200 000) Euros, pour servir les 2 375 actions composant le capital social un dividende de QUATRE VINGT QUATRE Euros et VINGT ET UN Centimes (84,21) par action, étant précisé que la société verse ce jour à l'associé unique un dividende net de 58,95 Euros par action et s'engage à verser au TRESOR PUBLIC dans les 15 jours suivant l'expiration du mois au cours duquel les dividendes ont été payés, la somme de :

- TRENTE QUATRE MILLE QUATRE CENTS (34 400) Euros au titre des prélèvements sociaux,
- VINGT CINQ MILLE SIX CENTS (25 600) Euros au titre du prélèvement obligatoire.

Les dividendes distribués seront mis en paiement à compter du 1<sup>er</sup> juin 2024.

Sur le plan fiscal, conformément aux dispositions en vigueur à ce jour les dividendes versés aux associés personnes physiques domiciliés en France sont soumis, sauf dispense, à un prélèvement obligatoire de 12,80 % qui s'impute sur l'imposition définitive (prélèvement forfaitaire unique de 12,80 % calculé sur le montant brut sauf option pour le barème progressif de l'IR après abattement de 40 % et déduction des dépenses d'acquisition et de conservation) (CGI Art. 117 quater et 158, 3., 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> et 200 A). Les dividendes supportent les prélèvements sociaux de 17,20 % retenus à la source au titre des revenus de placement.

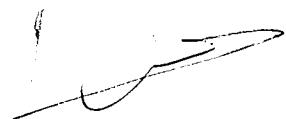


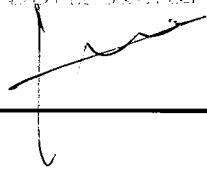
Il est précisé que les dividendes qui ont été mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été de :

<u>Années de paiement</u>	<u>Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %</u>	<u>Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 %</u>
2023 (exo 30/09/22)	200 000 €, soit 84,21 €/action	Néant
2022 (exo 30/09/21)	200 000 €, soit 84,21 €/action	Néant
2021 (exo 30/09/20)	200 000 €, soit 84,21 €/action	Néant

Pour extrait certifié conforme,

Le Président  
Monsieur Patrick GIROUD





CHAPIN COMPTABLE  
MONTRÉAL

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## Faits caractéristiques de l'exercice

Aucun évènement particulier n'est survenu pendant l'exercice clos le 30/09/2023.

## Événements postérieurs à la clôture

Aucun évènement particulier n'est survenu postérieurement à l'exercice clos le 30/09/2023.

## Règles et méthodes comptables

### *Règles générales*

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2023 ont été élaborés et présentés en application du règlement ANC n°2014-03 et des règlements ANC 2015-06, 2016-07 et 2018-07.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations ayant une importance significative. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### *Immobilisations incorporelles*

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou de production. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Conformément au règlement ANC n°2015-06 la valeur comptable des immobilisations incorporelles est testée dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur, et au moins une fois par an en ce qui concerne les actifs à durée de vie illimité tels que les fonds de commerce. Les tests de valeur des immobilisations incorporelles consistent en l'évaluation de leurs valeurs véniales.

- si la valeur vénale est supérieure à la valeur comptable, aucune dépréciation n'est comptabilisée ;
- si la valeur vénale est inférieure à la valeur comptable,
  - soit la valeur vénale est supérieure à la valeur d'usage et, dans ce cas, la valeur vénale est retenue comme base de calcul du montant de la dépréciation,
  - soit la valeur d'usage est supérieure à la valeur vénale et, dans ce cas, la valeur d'usage est retenue comme base de calcul du montant de la dépréciation si elle est inférieure à la valeur comptable

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les durées d'amortissement les plus généralement retenues sont les suivantes :

- Frais d'établissement : 3 ans

## *Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou de production. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée. Les valeurs résiduelles ne sont pas prises en compte, leur impact étant non significatif. Les durées d'amortissement les plus généralement retenues sont les suivantes :

- Constructions sur sol d'autrui : 20 ans
- Installations techniques, matériel et outillage : de 3 à 5 ans
- Installations générales, agencements, aménagements divers : de 5 à 10 ans
- Matériel de transport : 4 ans
- Matériel informatique, mobilier, matériel de bureau : de 3 à 10 ans

## *Immobilisations financières*

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'achat.

Une provision pour dépréciation des immobilisations financières est constituée lorsque la valeur recouvrable de ces titres est inférieure à la valeur comptable.

## *Créances*

Les créances clients sont constatées lors du transfert de propriété et à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire de ces créances présente un risque quant à sa recouvrabilité.

Les écarts défavorables constatés (diminution de la valeur des créances clients ou augmentation de la valeur des dettes fournisseurs) donnent lieu à la comptabilisation de provisions pour risques et charges.

## *Emprunts et dettes financières*

Les emprunts et dettes financières sont constitués d'emprunts bancaires, de comptes courants actionnaires et de filiales ainsi que de concours bancaires courants.

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

## *Produits et charges exceptionnels*

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## *Impôt sur les résultats*

La société est assujettie au régime de droit commun en termes d'impôt sur les sociétés.

La rubrique « charge d'impôt » inclut l'impôt exigible au titre de la période après déduction des éventuels crédits d'impôt.

## *Impôt exigible*

L'impôt exigible est déterminé sur la base du résultat fiscal de la période, qui peut différer du résultat comptable suite aux réintégrations et déductions de certains produits et charges selon les positions fiscales en vigueur, et en retenant le taux d'impôt voté à la date d'établissement des informations financières.

# Immobilisations

Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2023	
		Augmentations		Diminutions			
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions		
<b>INCORPORELLES</b>							
Frais d'établissement et de développement							
Autres							
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>							
<b>CORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement							
Instal technique, matériel outillage industriels	37 224						
Instal., agencement, aménagement divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, mobilier							
Emballages récupérables et divers							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>37 224</b>					<b>37 224</b>	
<b>FINANCIERES</b>							
Participations évaluées en équivalence							
Autres participations	308 624					308 624	
Autres titres immobilisés	1 000 000					1 000 000	
Prêts et autres immobilisations financières							
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>1 308 624</b>					<b>1 308 624</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>1 345 847</b>					<b>1 345 847</b>	

## Filiales et participations

Etat exprimé en euros	30/09/2023	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
					Brute	Nette
<b>A. Renseignements détaillés</b>						
1. Filiales (Plus de 50 %)						
SARL RELTEX HCMC		155 626	2 010 760	100,00	196 850	196 850
2. Participations (10 à 50 %)						
SAS RELTEX		200 000	1 337 469	49,00	111 774	111 774
1. Filiales (Plus de 50 %)						
SARL RELTEX HCMC						
Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés		
		631 063	188 270			
2. Participations (10 à 50 %)						
SAS RELTEX			3 054 797	444 141	39 998	
<b>B. Renseignements globaux</b>						
Capital						
Capitaux propres						
Quote part détenue en pourcentage						
Valeur comptable des titres détenus - Brute						
Valeur comptable des titres détenus - Nette						
Prêts et avances consentis						
Montant des cautions et avals						
Chiffre d'affaires						
Résultat du dernier exercice clos						
Dividendes encaissés						

# Amortissements

	Etat exprimé en euros	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	35 032		2 192	
	Matériel de bureau, mobilier				37 224
	Emballages récupérables et divers				
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>35 032</b>	<b>2 192</b>		<b>37 224</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>35 032</b>	<b>2 192</b>		<b>37 224</b>

## Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires					
	Dotations			Reprises		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
Déifferentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Déifferentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui						
instal, agencement, aménag.						
Instal. technique matériel outillage industriels						
Instal générales Agenct aménagt divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique, mobilier						
Emballages récupérables, divers						
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>						
Frais d'acquisition de titres de participation						
<b>TOTAL</b>						
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>						

# Créances et Dettes

Etat exprimé en euros	30/09/2023	1 an au plus	plus d'1 an
-----------------------	------------	--------------	-------------

<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 478	2 478	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	2 176	2 176	
	Débiteurs divers	68 023	68 023	
Charges constatées d'avances				
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>72 676</b>	<b>72 676</b>	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

30/09/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
------------	--------------	-----------	---------------

<b>DETTEs</b>	Emprunts obligataires convertibles (1)			
	Autres emprunts obligataires (1)			
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)			
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)			
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			
	Fournisseurs et comptes rattachés	4 032	4 032	
	Personnel et comptes rattachés	2 222	2 222	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 000	2 000	
	Impôts sur les bénéfices	586	586	
	Taxes sur la valeur ajoutée	200 747	200 747	
	Obligations cautionnées			
	Autres impôts, taxes et assimilés			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Groupe et associés (2)			
	Autres dettes			
	Dette représentative de titres empruntés			
	Produits constatés d'avance			
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>209 587</b>	<b>209 587</b>	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		140 747		

## Capital social

Actions / Parts sociales	Etat exprimé en euros	30/09/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
	Du capital social début exercice		2 375,00	40,0000	95 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	<b>Du capital social fin d'exercice</b>		<b>2 375,00</b>	<b>40,0000</b>	<b>95 000,00</b>

# Provisions

	Etat exprimé en euros	Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2023
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	Reconstruction gisements miniers et pétroliers Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Provisions pour amortissements dérogatoires Provisions fiscales pour prêts d'installation Provisions autres				
	<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges Pour garanties données aux clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations similaires Pour impôts Pour renouvellement des immobilisations Provisions pour gros entretien et grandes révisions Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>				
<b>PROVISIONS POUR DEPRECATION</b>	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières  Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres	95 966			95 966
	<b>PROVISIONS POUR DEPRECATION</b>	95 966			95 966
	<b>TOTAL GENERAL</b>	95 966			95 966
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

## Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/09/2023

<b>Total des Produits à recevoir</b>	<b>16 110</b>
<b>Autres créances</b>	<b>16 110</b>
<i>Banque - Intérêts courus à rec</i>	<i>16 110</i>

## Charges à payer

		Etat exprimé en euros	30/09/2023
<b>Total des Charges à payer</b>		<b>14 630</b>	
<b>Emprunts et dettes financières divers</b>		<b>10 137</b>	
<i>Associés - intérêts courus</i>		<i>10 137</i>	
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		<b>3 956</b>	
<i>Fournisseurs - fact. non parve</i>		<i>3 956</i>	
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		<b>537</b>	
<i>Etat - autres charges à payer</i>		<i>537</i>	

# Charges et Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	30/09/2023	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION			
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
<b>TOTAL</b>			

## **SOGIPA**

**Société par actions simplifiée au capital de 95 000 €**

**Siège social : Chemin de Saint Just**

**Chevrière**

**38200 VIENNE**

**R.C.S. VIENNE : 338 822 922**

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice du 1er octobre 2022 au 30 septembre 2023**

À l'actionnaire unique de la société Sogipa,

### **1 - Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Sogipa relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **2 - Fondement de l'opinion**

#### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1ier octobre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

### **3 - Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur les éléments ci-dessous :

Les « règles et méthodes comptables » suivies par la société sont décrites dans les notes de l'annexe aux comptes annuels. Nous avons vérifié le caractère approprié de ces règles et méthodes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### **4 – Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

#### **5 - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

#### **6 - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonference, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Grenoble, le 8 mars 2024



Pierre ROCHEY  
Commissaire aux Comptes  
AUDITIAL

# Bilan Actif

		30/09/2023			30/09/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Etat exprimé en euros				
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	37 224	37 224		2 192
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	308 624		308 624	308 624
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	1 000 000	95 966	904 034	904 034
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL (II)</b>		<b>1 345 847</b>	<b>133 189</b>	<b>1 212 658</b>	<b>1 214 850</b>
COMPTES DE REGULARISATION	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>				
	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances	72 676		72 676	137 984
	Capital souscrit appelé, non versé				
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>		1 829 181		1 829 181	1 978 836
Charges constatées d'avance					
<b>TOTAL (III)</b>		<b>1 901 857</b>		<b>1 901 857</b>	<b>2 116 821</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
<b>TOTAL ACTIF (I à VI)</b>		<b>3 247 705</b>	<b>133 189</b>	<b>3 114 515</b>	<b>3 331 671</b>

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

# Bilan Passif

Etat exprimé en euros

30/09/2023

30/09/2022

<b>Capitaux Propres</b>	Capital social ou individuel	95 000	95 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	<b>RESERVES</b>		
	Réserve légale	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	2 760 434	3 055 797
	Report à nouveau		
	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>39 494</b>	<b>(95 363)</b>
<b>Autres fonds propres</b>	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>2 904 928</b>	<b>3 065 434</b>
<b>Provisions</b>	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
<b>Total des autres fonds propres</b>			
<b>DETTES (1)</b>	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
<b>Total des provisions</b>			
<b>DETTES FINANCIERES</b>	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	140 747	257 009
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 032	4 850
	Dettes fiscales et sociales	64 808	4 377
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
<b>DETTES DIVERSES</b>	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
<b>Total des dettes</b>		<b>209 587</b>	<b>266 237</b>
<b>Ecarts de conversion passif</b>			
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>3 114 515</b>	<b>3 331 671</b>
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		39 494,30	(95 363,25)
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		209 587	266 237
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

# Compte de Résultat

		30/09/2023		30/09/2022	
		12 mois	% C.A.	12 mois	% C.A.
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises Production vendue (Biens) Production vendue (Services et Travaux)				
	<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>				
	Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges Autres produits	2 724 2		6 759 887	
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>2 726</b>		<b>7 646</b>	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises Variation de stock Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock Autres achats et charges externes Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales du personnel Cotisations personnelles de l'exploitant Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Autres charges	11 315 623 4 320 3 400 2 192 4		10 891 1 412 4 320 3 572 7 445 7	
	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>21 854</b>		<b>27 646</b>	
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(19 128)</b>		<b>(20 000)</b>	
<b>PRODUITS FINANCIERS Opéra. comm.</b>	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	39 998 28 762		20 000 4 387	
	<b>Total des produits financiers</b>	<b>68 759</b>		<b>24 387</b>	
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	10 137		95 966 3 785	
	<b>Total des charges financières</b>	<b>10 137</b>		<b>99 751</b>	
	<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>58 622</b>		<b>(75 363)</b>	
	<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>39 494</b>		<b>(95 363)</b>	
	<b>Total des produits exceptionnels</b>				
	<b>Total des charges exceptionnelles</b>				
	<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>				
	<b>PARTICIPATION DES SALARIES</b>				
	<b>IMPOTS SUR LES BENEFICES</b>				
	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>71 485</b>		<b>32 033</b>	
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>31 991</b>		<b>127 396</b>	
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>39 494</b>		<b>(95 363)</b>	

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## Faits caractéristiques de l'exercice

Aucun évènement particulier n'est survenu pendant l'exercice clos le 30/09/2023.

## Evénements postérieurs à la clôture

Aucun évènement particulier n'est survenu postérieurement à l'exercice clos le 30/09/2023.

## Règles et méthodes comptables

### *Règles générales*

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2023 ont été élaborés et présentés en application du règlement ANC n°2014-03 et des règlements ANC 2015-06, 2016-07 et 2018-07.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations ayant une importance significative. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### *Immobilisations incorporelles*

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou de production. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Conformément au règlement ANC n°2015-06 la valeur comptable des immobilisations incorporelles est testée dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur, et au moins une fois par an en ce qui concerne les actifs à durée de vie illimité tels que les fonds de commerce. Les tests de valeur des immobilisations incorporelles consistent en l'évaluation de leurs valeurs véniales.

- si la valeur vénale est supérieure à la valeur comptable, aucune dépréciation n'est comptabilisée ;
- si la valeur vénale est inférieure à la valeur comptable,
  - o soit la valeur vénale est supérieure à la valeur d'usage et, dans ce cas, la valeur vénale est retenue comme base de calcul du montant de la dépréciation,
  - o soit la valeur d'usage est supérieure à la valeur vénale et, dans ce cas, la valeur d'usage est retenue comme base de calcul du montant de la dépréciation si elle est inférieure à la valeur comptable

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les durées d'amortissement les plus généralement retenues sont les suivantes :

- Frais d'établissement : 3 ans

## *Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou de production. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée. Les valeurs résiduelles ne sont pas prises en compte, leur impact étant non significatif. Les durées d'amortissement les plus généralement retenues sont les suivantes :

- Constructions sur sol d'autrui : 20 ans
- Installations techniques, matériel et outillage : de 3 à 5 ans
- Installations générales, agencements, aménagements divers : de 5 à 10 ans
- Matériel de transport : 4 ans
- Matériel informatique, mobilier, matériel de bureau : de 3 à 10 ans

## *Immobilisations financières*

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'achat.

Une provision pour dépréciation des immobilisations financières est constituée lorsque la valeur recouvrable de ces titres est inférieure à la valeur comptable.

## *Créances*

Les créances clients sont constatées lors du transfert de propriété et à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire de ces créances présente un risque quant à sa recouvrabilité.

Les écarts défavorables constatés (diminution de la valeur des créances clients ou augmentation de la valeur des dettes fournisseurs) donnent lieu à la comptabilisation de provisions pour risques et charges.

## *Emprunts et dettes financières*

Les emprunts et dettes financières sont constitués d'emprunts bancaires, de comptes courants actionnaires et de filiales ainsi que de concours bancaires courants.

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

## *Produits et charges exceptionnels*

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

## *Impôt sur les résultats*

La société est assujettie au régime de droit commun en termes d'impôt sur les sociétés.

La rubrique « charge d'impôt » inclut l'impôt exigible au titre de la période après déduction des éventuels crédits d'impôt.

## *Impôt exigible*

L'impôt exigible est déterminé sur la base du résultat fiscal de la période, qui peut différer du résultat comptable suite aux réintégrations et déductions de certains produits et charges selon les positions fiscales en vigueur, et en retenant le taux d'impôt voté à la date d'établissement des informations financières.

# Immobilisations

Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2023	
		Augmentations		Diminutions			
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions		
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>						
CORPORELLES	Terrains Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement Instal technique, matériel outillage industriels Instal., agencement, aménagement divers Matériel de transport Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes	37 224				37 224	
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>37 224</b>				<b>37 224</b>	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence Autres participations Autres titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières	308 624 1 000 000				308 624 1 000 000	
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>1 308 624</b>				<b>1 308 624</b>	
	<b>TOTAL</b>	<b>1 345 847</b>				<b>1 345 847</b>	

# Filiales et participations

Etat exprimé en euros	30/09/2023	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus					
					Brute	Nette				
<b>A. Renseignements détaillés</b>										
<b>1. Filiales (Plus de 50 %)</b>										
SARL RELTEX HCM C		155 626	2 010 760	100,00	196 850	196 850				
<b>2. Participations (10 à 50 %)</b>										
SAS RELTEX		200 000	1 337 469	49,00	111 774	111 774				
<b>1. Filiales (Plus de 50 %)</b>										
SARL RELTEX HCM C		Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés				
				631 063	188 270					
<b>2. Participations (10 à 50 %)</b>										
SAS RELTEX				3 054 797	444 141	39 998				
<b>B. Renseignements globaux</b>										
Capital	<b>Filiales non reprises en A</b>			<b>Participations non reprises en A</b>						
	françaises	étrangères		françaises	étrangères					
Capitaux propres										
Quote part détenue en pourcentage										
Valeur comptable des titres détenus - Brute										
Valeur comptable des titres détenus - Nette										
Prêts et avances consentis										
Montant des cautions et avals										
Chiffre d'affaires										
Résultat du dernier exercice clos										
Dividendes encaissés										

# Amortissements

	Etat exprimé en euros	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2023
			Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement Fonds commercial Autres immobilisations incorporelles				
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
<b>CORPORELLES</b>	Terrains Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement Instal technique, matériel outillage industriels Autres Instal., agencement, aménagement divers Matériel de transport Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers		35 032	2 192	37 224
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>35 032</b>	<b>2 192</b>		<b>37 224</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>35 032</b>	<b>2 192</b>		<b>37 224</b>

## Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement Fonds commercial Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement, aménag. Instal. technique matériel outillage industriels Instal. générales Agenct aménagt divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

# Créances et Dettes

	Etat exprimé en euros	30/09/2023	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients				
Créances représentatives des titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices		2 478		
Taxes sur la valeur ajoutée		2 478		
Autres impôts, taxes versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés (2)		2 176		
Débiteurs divers		68 023		
Charges constatées d'avances				
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>72 676</b>	<b>72 676</b>	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

	30/09/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTEES</b>				
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	4 032	4 032		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 222	2 222		
Impôts sur les bénéfices	2 000	2 000		
Taxes sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées	586	586		
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	200 747	200 747		
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>209 587</b>	<b>209 587</b>		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)	140 747			

## Capital social

ACTIONS / PARTS SOCIALES	Etat exprimé en euros	30/09/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
Du capital social début exercice			2 375,00	40,0000	95 000,00
Emises pendant l'exercice					
Remboursées pendant l'exercice					
<b>Du capital social fin d'exercice</b>		<b>2 375,00</b>		<b>40,0000</b>	<b>95 000,00</b>

# Provisions

	Etat exprimé en euros	Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2023
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	Reconstruction gisements miniers et pétroliers Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Provisions pour amortissements dérogatoires Provisions fiscales pour prêts d'installation Provisions autres				
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>					
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges Pour garanties données aux clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations similaires Pour impôts Pour renouvellement des immobilisations Provisions pour gros entretien et grandes révisions Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>					
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIACTION</b>	Sur immobilisations { incorporelles corporéelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières  Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres	95 966			95 966
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIACTION</b>		<b>95 966</b>			<b>95 966</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>95 966</b>			<b>95 966</b>

Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.			

# Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/09/2023

<b>Total des Produits à recevoir</b>	<b>16 110</b>
<b>Autres créances</b>	<b>16 110</b>
<i>Banque - Intérêts courus à rec</i>	<i>16 110</i>

# Charges à payer

Etat exprimé en euros		30/09/2023
<b>Total des Charges à payer</b>		<b>14 630</b>
<b>Emprunts et dettes financières divers</b>		<b>10 137</b>
<i>Associés - intérêts courus</i>	10 137	
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		<b>3 956</b>
<i>Fournisseurs - fact. non parve</i>	3 956	
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		<b>537</b>
<i>Etat - autres charges à payer</i>	537	

# Charges et Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	30/09/2023	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION			
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
<b>TOTAL</b>			